

# BULLETIN MUNICIPAL COMMUNE DE SAINT FELIX



# Mot du Maire

Bye bye 2022, Bonjour 2023 !

L'année écoulée a vu plusieurs évènements géopolitiques importants troubler notre quotidien : la guerre russo-ukrainienne qui a engendré une inflation globale, le retour de la croissance internationale qui a modifié les flux de marchandises et d'informations, la canicule de cet été qui restera comme l'un des plus sec vécu et faisant parti de l'une des années les plus chaudes enregistrées jusque là...

Tous ces évènements ont eu une influence sur notre communauté, nos actions collectives et associatives, notre vie quotidienne. Des choix ont dû être fait, des arbitrages réalisés pour assurer le fonctionnement normal de nos responsabilités journalières et prospectives. Malgré tout, le cap de solidarité que nous nous sommes fixés est resté le même au travers des manifestations festives et solidaires traditionnelles de notre commune. Ainsi, le repas du 14 juillet a eu lieu avec un succès qui ne se dément plus, l'accueil du passage du Tour de Poitou-Charentes a permis de vérifier une fois encore l'engagement bénévole et enthousiaste de nos concitoyens, le pique-nique de la journée du patrimoine qui a été le lieu de rencontres inter-générationnelles et de découverte d'amis venant d'autres localités et heureux de partager ce moment convivial, le repas de aînés, une nouveauté permettant de se rassembler et de fêter nos aïeux toujours si importants dans la transmission des souvenirs et valeurs saint féliciennes, la distribution des colis-cadeaux comme de coutume à l'intention de nos anciens pour leur témoigner notre respect et affection, ainsi que l'accueil de M. Gilbert Rouvray, globe-trotter luttant contre le cancer du pancréas et membre de l'association "espoir", qui nous a fait l'honneur de passer une nuit sur notre commune, une rencontre enrichissante et un témoignage qu'il convient de découvrir quelques pages plus loin. Ce partage a donné naissance à un lien entre cet homme courageux et notre communauté.

La crise ne nous a pas empêché de continuer à rendre notre commune plus accueillante et plus agréable avec le rénovation du terrain de pétanque, la remise en conformité des équipements contre les incendies, la sécurisation et l'embellissement du lavoir de la Fontaine de St Félix, la retour du son de la cloche de notre église tintant trois fois par jour, la réfection du secrétariat, de la salle du conseil et de la bibliothèque ainsi que la réhabilitation des toilettes publiques situées aux abords de la mairie.

Tous les projets réalisés durant la période ne nous ont pas empêché de maintenir notre soutien aux associations locales, œuvrant pour la continuité du lien entre les habitants et permettant la tenue d'une vie locale active et enrichissante propre à l'identité de St Félix. Leurs actions diverses et variées viennent en complément de ce qui est réalisé par le conseil municipal. Cette présence est importante et nous les en remercions.

L'avenir de cette année qui s'ouvre à nous sera ponctué par plusieurs nouveaux projets qui seront mis en place tel que la création d'une nouvelle aire de jeux pour nos enfants et la rénovation des allées du cimetière permettant un cheminement plus confortable du lieu. Concernant l'aménagement de la voirie de la traversée du bourg, ce projet de sécurisation se dessine et les premières esquisses nous ont été présentées.

Encore une fois, chères concitoyennes, chers concitoyens et ami(e)s, vous pourrez compter sur notre soutien et notre dévouement pour œuvrer au bien-être de notre vie commune.

À toutes et à tous, je vous souhaite une excellente année 2023 !!!

## Le conseil municipal



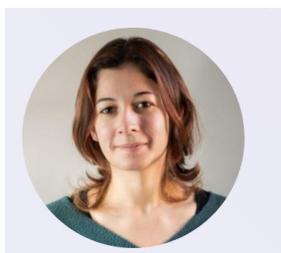
**Dominique SEYFRIED,**  
**Maire**  
*Conseillère communautaire*



**Véronique VANCOMERBECK**  
**1<sup>ère</sup> adjointe**  
*Conseillère communautaire suppléante, Délégations voirie et fêtes-cérémonies, Correspondant Défense, Délégué Soluris*



**Denis BUTAUD**  
**2<sup>ème</sup> adjoint**  
*Délégations gestion service technique, agents communaux et bâtiments communaux, Délégué Syndicat de la voirie, SDEER, Eau 17*



**Elia TERRIEN**  
**Conseillère municipale**  
*Commission des bâtiments, Commission de contrôle des listes électorales, Délégué Soluris (suppléante), SYMBO*



**Chantal FABRE**  
**Conseillère municipale**  
*Commission des chemins*



**Emmanuelle ARMAL**  
**Conseillère municipale**  
*Commission des chemins, Délégué SYMBO, SMCA, Correspondant sécurité routière*



**Patricia MENARD**  
**Conseillère municipale**  
*Commission des bâtiments, Affaires scolaires, Délégué Soluris (suppléante)*



**Carlos CORREIA**  
**Conseiller municipal**  
*Commission des bâtiments*

## La Mairie

### Horaires d'ouverture au public :

Lundi 14h00 - 17h00  
Mercredi 14h00 – 17h00  
Vendredi 9h00 – 12h00

### Contact

☎ 05.46.33.83.32  
✉ 22 rue de Saintonge, 17330 Saint Félix  
✉ mairie@saintfelix17.fr



## Les agents communaux

**Emmanuelle BERNARD, secrétaire de mairie**  
**Jacqueline SIOUVILLE, agent d'entretien**  
**Laurent TARDY, agent technique polyvalent**  
**Frédéric GOUJAT, agent technique polyvalent**

## Le CCAS

Le centre communal d'action sociale (CCAS) est un organisme communal. Il dispose d'un conseil d'administration qui est présidé par le maire et composé de membres du conseil municipal (4) et d'habitants (4).

Le rôle du CCAS est d'animer l'action sociale dans la commune. Il effectue de nombreuses actions vers les parties de la population entrant dans son domaine d'intervention (aides légales et facultatives, aides aux personnes âgées, aides aux familles et personnes en difficulté...).

En cas de besoin, n'hésitez pas à vous présenter au secrétariat de la mairie.

## L'état civil 2022

### ➤ Nous avons eu la joie de célébrer les unions de :

- |  |   |
|--|---|
| - Mostafa BARHMI et Vanessa BOLAC          | - Jérôme JARDINIER et François CAPELLE  |
| - Jean-Claude BOUTEILLER et Magalie SAMSON | - Rémi PETITEAU et Irène CALLET         |
| - Olivier HOUY et Sandra NASLIN            | - Michèle PONTIES et Marie-José ANGLADE |

### ➤ Nous souhaitons la bienvenue à :

- |                 |                       |
|-----------------|-----------------------|
| - Paul GEAY     | - Kerian LAFONT       |
| - Elyanna HERVÉ | - Maylon PONSONNAILLE |

### ➤ Nous avons une pensée pour toutes les personnes qui nous ont quittés :

- Ginette DEMELLE née VERINE
- Pierre RETAIL
- Ghislaine TARDY née JEANTHEAN
- Lucien TARDY

## Les réalisations 2022

### WC Public

Les WC publics ont été entièrement rénovés par nos agents (peintures, faïences, portes, WC, distributeur de papiers).



### Lavoir et puits

Les abords du lavoir ont été nettoyés et aménagés. L'accès a été sécurisé en créant des murs de soutènement afin d'éviter que la terre ne tombe sur les marches.

Le puits a également été sécurisé en créant une couverture.



### Défense incendie

La mise en conformité de la Défense Extérieure Contre l'Incendie a été terminée cette année par l'installation de la dernière citerne à L'Espérance.

Les factures ont été réglés et les subventions versées comme prévu à hauteur de 80% du montant des travaux.

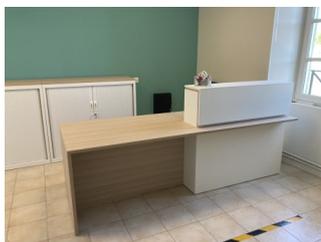
### Travaux bibliothèque

La seconde pièce de la bibliothèque (ancien secrétariat mairie) a été rénovée par les agents communaux (peinture, changement des étagères et le sol à venir). Un espace enfant a été créé pour le plus grand plaisir des petits.



### Rénovation du secrétariat et de la salle du conseil municipal

Dans le cadre de l'accessibilité et de l'amélioration des conditions de travail, le secrétariat de la mairie a été réaménagé avec du mobilier adapté. Nous en avons profité pour refaire quelques peintures dans le secrétariat et dans la salle du conseil municipal afin d'apporter une touche de modernité. Les travaux ont été réalisés par les agents communaux.



### Cloche de l'Eglise

Après de nombreuses années de silence, la cloche de l'église retentit de nouveau depuis quelques mois suite à l'intervention d'une entreprise spécialisée qui a permis une remise en état complète de l'installation.

### Rénovation du terrain de pétanque

Les agents communaux ont réalisés la rénovation du terrain de pétanque situé Place des Commémorations.



## Repas du 14 juillet

Malgré les fortes chaleurs, de nombreux habitants se sont déplacés pour participer au traditionnel repas du 14 juillet.

Le conseil municipal avait mis à disposition des boissons fraîches, des ventilateurs, des brumisateurs afin que cette journée soit des plus agréables.



## Tour Poitou-Charentes 2022



Cette année nous avons eu la joie d'accueillir l'un des événements sportifs régionaux majeur de l'été, le Tour Cycliste du Poitou-Charentes.

Les bénévoles de la commune ont participé au balisage du parcours, et leur gentillesse et compétence ont été chaleureusement saluées.

La bonne humeur était de mise lors de cette journée ainsi que le sérieux durant l'écoute des consignes et de la réalisation des tâches demandées.

Le petit déjeuner d'accueil ainsi que le pot de remerciement, organisés par la commune, ont été des moments conviviaux, appréciables et appréciés, pour échanger sur l'expérience vécue par chacun.

Merci à Philippe, Chantal, Frédéric, Christian, Carlos, Didier, Gilles, Pascale, Michèle, Jack, Marie-José, Sylvie, Daniel, Marie-Paule, Myriam, Laurent, François-Bernard et Alexandre, notre photographe amateur, pour leur participation active qui a permis le bon déroulement de ce moment.

Il est important de noter que l'action bénévole de nos concitoyens lors de cette manifestation participe positivement au rayonnement de notre commune.



### Pique-nique journée du patrimoine

Cette année encore, le conseil municipal a souhaité créer un moment convivial en organisant le pique-nique du village autour de l'église, lors des journées du patrimoine.

A cette occasion, l'église était ouverte au public.



### Repas et coffrets des aînés

Cette année, les habitants de la commune de plus de 65 ans ont été conviés avec leur conjoint au repas de Noël. Une cinquantaine de personnes se sont retrouvées près du sapin avec un peu en avance.

Pour les personnes n'ayant pas pu venir, un coffret gourmand leur a été distribué quelques jours avant Noël.



### GILBERT ROUVRAY, il roule pour ESPOIR PANCREAS

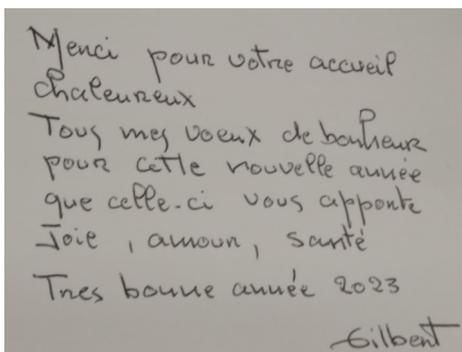
Le 26 Août 2022, nous avons eu l'honneur d'accueillir Gilbert Rouvray dont l'histoire m'a particulièrement émue et touchée. Atteint d'un cancer du pancréas en 2018, Monsieur Rouvray a bénéficié d'un lourd traitement et nécessaire pour lutter contre cette terrible maladie.

Il a aujourd'hui décidé de se battre en réalisant un défi sportif pour faire connaître la maladie au travers de son association ESPOIR PANCREAS.

Ce défi a consisté à rallier Saint Jacques de Compostelle depuis son domicile de Vannes dans le Morbihan.

Son périple qui l'a fait longer la côte Atlantique, lui a fait faire escale dans notre commune. Nous avons été très heureux de faire sa connaissance et de découvrir son histoire. Il a pu aussi se reposer, se restaurer durant une journée en bénéficiant de notre hospitalité. Nous sommes heureux d'avoir créé un lien avec ce combattant de la vie qui a fait un résumé de son passage dans notre commune sur son blog <https://gilbert-rouvray>, qui vous permettra de découvrir son périple et son combat, ainsi que le petit message qu'il nous a adressé..

Bravo à lui, nous sommes fier d'avoir croisé sa route.



## Projets 2023

### Aménagement et travaux de voirie

Des travaux de voirie seront réalisés cette année. La commission des chemins va se réunir prochainement afin de les programmer (réfection de voies, aménagement, sécurisation...).

### Création d'une salle d'archives

Afin d'améliorer les conditions de stockage des archives communales, il a été décidé de créer une salle dédiée qui sera située à l'étage de la mairie.

### Aire de jeux

Le conseil municipal a décidé de créer une aire de jeux au Square des Bambous. Cette espace se veut inter-générationnel avec des activités pour tous les âges (structure des jeux, agrès, table de ping-pong, jeux de dames)

L'installation devrait être réalisée avant l'été.

Afin d'aider au financement de ce projet, le conseil municipal a sollicité des subventions auprès de l'Etat et du Conseil Départemental. Ces subventions peuvent représenter jusqu'à 80% du montant du projet.



### Création et aménagement des allées du cimetière

La partie gauche du cimetière étant quasi complète, il s'avère nécessaire de procéder à la création de nouveaux emplacements et de nouvelles allées.

De plus, depuis le 1er juillet 2022, nous ne pouvons plus utiliser de désherbant dans le cimetière. Nous recherchons des alternatives (autres produits, allées enherbées...).

### Réseau d'eau potable

Eau 17 avait prévu en 2022 le renouvellement des conduites d'eau potable. Cette opération a pris un peu de retard et sera réalisée en 2023.

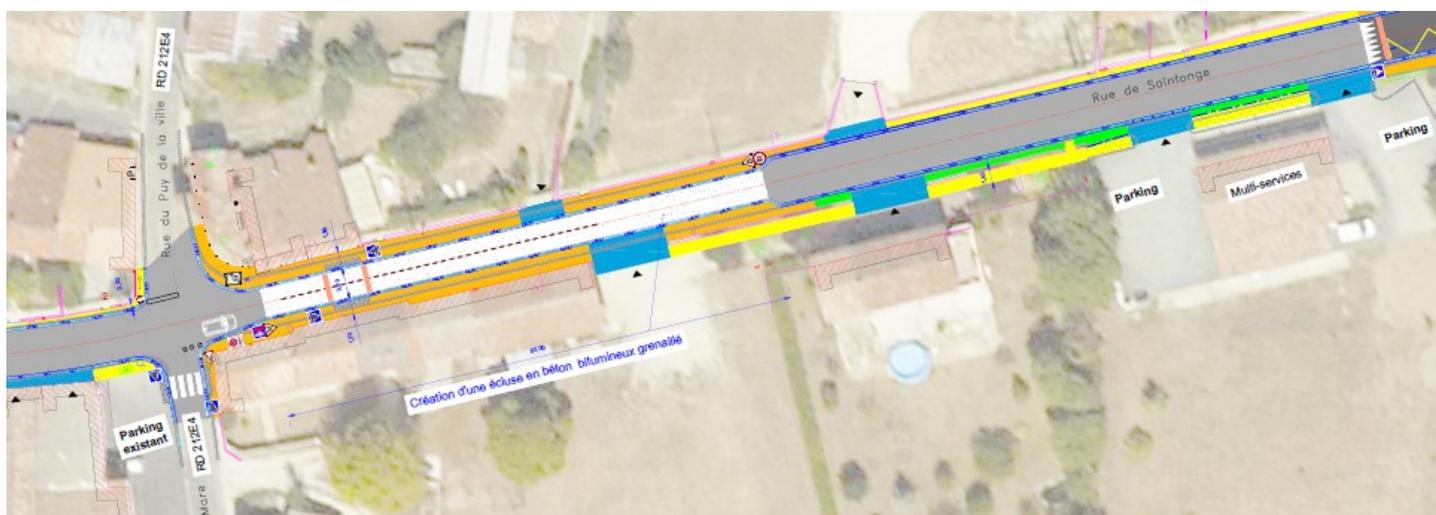
Cette opération concerne la traverse de la commune tout le long de la RD115, la RD120 ainsi que la rue du Bouchet.



## Aménagement de la traversée du bourg

Début 2022, nous vous annonçons le lancement du projet d'aménagement des rues d'Aunis et de Saintonge afin d'améliorer la sécurité des habitants en diminuant la vitesse des véhicules. Ces travaux seront réalisés en 2024/2025 probablement en 2 tranches.

Vous trouverez ci-dessous les premières esquisses présentées par le département. Les plans sont également à votre disposition à la mairie.



# Informations municipales

## ◆ Recensement de la population 2023

Cette année, la commune de Saint Félix réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du jeudi 19 janvier 2023.

### Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, Mme Marie-José ANGLADE, agent recenseur recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

### Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir la **population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières justes et nécessaires à son fonctionnement.
- Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie au 05.46.33.83.32 ou à [mairie@saintfelix17.fr](mailto:mairie@saintfelix17.fr).

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr).



## ◆ Les déchets sauvages

Cette année encore, il a été constaté que des dépôts sauvages ont été effectués en plusieurs lieux de la commune.



Il est impératif de se rappeler qu'en plus d'être sales, ces dépôts sont interdits par la loi, et relèvent d'une infraction au code pénal. Tout contrevenant est donc passible d'une amende de police.

Les lieux de collecte des déchets courant et encombrant sont là pour accueillir vos rebus.

Vous pouvez le liste des déchetteries sur le site <http://www.cyclad.org/>

Merci de votre compréhension et de votre bienveillance.

Service-Public.fr 

### L'abandon de déchets dans la rue

C'est **135€** d'amende à régler **dans les 45 jours**

Au delà de ce délai, l'amende passe à **375€**

Si vous ne payez pas, le juge peut fixer l'amende à **750 € maximum** (ou jusqu'à 1500 €, avec confiscation du véhicule, si vous l'avez utilisé pour transporter les déchets).

## ◆ Cyclad

La collecte des bacs s'effectue toutes les semaines à partir de 5h00:



**Mercredi:** Bac emballages



**Vendredi :** Bac ordures ménagères

Nous rappelons que :

- ◆ Que les sacs jaunes sont à votre disposition à la mairie
- ◆ Que les sacs doivent être mis dans les bacs identifiés à cet effet
- ◆ Que les cartons sont à déposer à la déchetterie
- ◆ Que les verres et les papiers sont à déposer dans les conteneurs situés Place des Commémorations

Retrouver toutes les informations concernant la collecte, le tri et les horaires des déchetteries sur <http://www.cyclad.org/>.

Pour votre information, les horaires d'ouverture de la déchetterie de Vergné seront modifiés à compter du 2 janvier 2023.

⇒ Lundi au samedi: 9h00-12h30 / 14h00-17h30 - Fermé le jeudi

## ◆ Bruits de voisinage

Les occupants et les utilisateurs des locaux d'habitation ou autre locaux, de leurs dépendances et de leurs abords, et d'une manière générale toutes personnes, doivent prendre, aussi bien de jour comme de nuit, toutes dispositions pour éviter que le voisinage soit gêné par leur comportement, leurs activités, les appareils ou machines qu'ils utilisent, les travaux qu'ils effectuent.

A cet effet, ils devront :

- Régler le volume de leurs appareils producteurs de sons et système d'amplification : radio, télévision, chaîne acoustique, instrument de musique,... de manière à ce qu'ils ne constituent pas un gêne dans les logements, locaux du voisinage et sur les voies et espaces publics ;
- Veiller à ce que le comportement et jeux des adultes et enfants ne soient pas une source de trouble de voisinage ;
- Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.
- Ne pas utiliser des appareils équipés de moteurs bruyants en dehors des horaires suivants :
  - **du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00**
  - **les dimanches et jours fériés : 10h00 à 12h00**

Ces horaires concernent en particulier :

- Les appareils de jardinage tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses...
- Les appareils électroménagers bruyants
- Les appareils de bricolage
- Les engins et autres appareils de travaux

## ◆ Démarchages / Escroqueries

Faites attention aux démarchages à domicile ou téléphonique.

Précautions à prendre :

- \* **L'identité du professionnel doit être exempte d'ambiguïté**
- \* **Je ne signe aucun engagement**
- \* **Je ne signe aucun document si je ne souhaite pas faire de travaux, même si le commercial me dit que ma signature ne m'engage à rien**
- \* **Je fais réaliser plusieurs devis**
- \* **N'hésitez pas à prévenir la gendarmerie en appelant le 17 en cas de doute ou de gêne de la part de l'intervenant commercial.**

## ◆ Recensement militaire

A **partir de 16 ans et dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire**, les jeunes de la commune doivent effectuer leur **recensement citoyen ou militaire**.

### **Quels sont les avantages ?**

Le recensement est une démarche **citoyenne**, qui s'inscrit dans le Parcours Citoyenneté et qui permet :

- d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC),
- d'être inscrit(e) **automatiquement sur les listes électorales** à partir de 18 ans.

Ensuite, l'**attestation de participation à la JDC** permet :

- d'accéder aux examens et concours d'Etat : **CAP, Bac, permis de conduire ou lors d'un volontariat, militaire ou civil.**

### **Où effectuer le recensement citoyen ?**

À la **mairie** directement

### **Quels documents sont nécessaires ?**

Une **pièce d'identité** (carte nationale d'identité ou un passeport) et un **livret de famille**.

# Espace d'expression des associations communales

## ◆ Amicale des anciens de Saint Félix

L'Amicale des Anciens continue son petit bonhomme de chemin avec maintenant 44 adhérents, soit une progression de 8 nouveaux inscrits.

Une nouvelle secrétaire Claudine nous a rejoint à la dernière Assemblée Générale en remplacement de Chantal.

Merci à cette dernière pour les services rendus, mais elle reste adhérente.

La moyenne d'âge est de 70 ans, allant de 57 ans à 97 ans.

Vous qui aimez jouer aux jeux de sociétés, à la belote, au tarot... et pourquoi pas à la pétanque ou au palet en extérieur l'été, n'hésitez pas à venir nous rejoindre un vendredi sur deux l'après-midi à partir de 14h30 au printemps et en été et de 14h00 en automne et en hiver.

Le rendez-vous est à la salle des fêtes (la salle de la mairie étant devenue trop petite).

Vous pouvez également devenir membre sympathisant pour nous soutenir, sans pour cela venir à nos réunions ou juste venir aux festivités.

### Nos activités réalisées en 2022

- **Le 14 février**, le Cabaret St Georges de St Georges du Bois, avec 18 adhérents

- **Le 29 octobre**, le repas spectacle des Enchant'Chœur à Marsais avec 22 adhérents

- **Le 30 décembre**, la bûche pour fêter Noël, confectionnées par Alain, notre nouvel adhérent, ancien boulanger pâtissier. Merci Alain.



### Nos activités proposées en 2023

- **Le 12 janvier**, la galette des rois pour fêter la nouvelle année,

- **Le 5 février**, 2ème séance du spectacle dansant (sans repas) des Enchant'Chœur à Marsais, pour ceux qui n'ont pas pu participer à la 1ère séance d'octobre 2022,

- **En février**, après avoir digéré toute cette période festive, un repas est en cours de préparation.

Nous remercions la Municipalité de Saint Félix pour la subvention qui nous est allouée, pour le prêt gratuit de la salle des fêtes et pour les différents services rendus.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour jouer aux jeux sans esprit de compétition, dans la joie, la bonne humeur et pour passer un agréable moment.

**Toute l'équipe de l'Amicale des Anciens et ses adhérents vous adressent leurs meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2023, et prenez soin de vous.**

Pour tous renseignements, veuillez nous contacter au **07.74.71.62.55** ou **06.67.65.02.44**.

**« Que cette année vous soit heureuse, que la paix, le repos et la santé vous tiennent lieu de fortune »**

Le bureau de l'Amicale des Anciens.

## ◆ ACCA

L'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) de Saint Félix est une association qui, cette année, est composée de 37 membres dont six composent le bureau d'administration. Le président est M. GILBERT-FORGET Didier, est épaulé par M. GOUJAT Frédéric, vice-président. M. MARTELIN Alain occupe la place de secrétaire, Mme MORISSET Karène celle de trésorière et Mrs GUERINEAU Serge et LAVAU Pierre complètent le bureau.

Le siège social de l'association est à la mairie de Saint Félix, celle-ci nous prête gratuitement les anciens locaux du club de football sur le stade municipal. C'est ici que nous nous retrouvons pour nos diverses manifestations.

Nous exerçons notre passion sur la commune de Saint Félix. La superficie chassable est d'environ 1500 hectares, dont 20% sont en réserve de chasse afin de gérer les différentes espèces présentes comme le lièvre, le chevreuil ou encore le petit gibier à plume comme la perdrix et le faisan.

Dans les 3 années à venir, l'ACCA a pour projet, en partenariat avec la fédération départementale, la réintroduction d'une espèce de faisan de souche sauvage. Pour que ce projet puisse aboutir, nous allons mettre plusieurs aménagements en place. En accord avec les agriculteurs du village, nous voulons créer des jachères faunes sauvages composées de plantes spécifiques pour la nourriture de notre faune, la plantation de haies ou encore la création de plusieurs bassins naturels. Le but de ces aménagements étant qu'il y ait toute l'année de la nourriture et de l'eau en quantité suffisante quel que soit les conditions météorologiques.

Le président, son bureau et la totalité des membres se joignent en ce début d'année pour vous souhaiter leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.

Pour tous compléments d'information, nous restons à votre disposition. Le président (07.80.65.49.53) ainsi que le vice-président (06.85.53.17.73) seront ravis de répondre à vos éventuelles questions.

## ◆ Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipal de Saint Félix s'est « refait une jeunesse »: nouvelles peintures, nouvelles décorations, nouvel aménagement.

Horaires d'ouverture:

- mercredi de 14h00 à 18h00
- samedi de 10h00 à 12h00

Un service de livraison à domicile est toujours disponible, pour les personnes ne pouvant se déplacer. Il suffit de nous prévenir.

Le « fond culturel » est renouvelé chaque mois grâce à notre partenariat avec la Médiathèque de Saintes.

L'adhésion à la bibliothèque reste gratuite et toute l'équipe de bénévoles est à votre écoute pour vous conseiller et vous guider dans vos recherches.

Vous pouvez aussi participer au développement de votre bibliothèque en nous faisant part de vos suggestions et remarques.

N'hésitez pas à venir nous voir ou nous contacter au 05.46.25.04.75.

Merci à la municipalité de nous aider à maintenir ce lieu de vie et d'échanges.



## ◆ Club de gymnastique et de loisirs

Le Club de Gymnastique et Loisirs de Saint Félix fête ses 40 ans cette année et, malgré son âge, il n'a rien perdu de son dynamisme et de son état d'esprit basé sur la bonne humeur.

Aujourd'hui, ce sont 2 sessions par semaine qui vous sont proposées ; l'une (le jeudi de 17h30 à 18h00) consacrée à la gymnastique douce et aux étirements et l'autre (le jeudi de 18h00 à 19h00), plus tonique, permet d'entretenir et renforcer sa forme physique. Les moments de relaxation qui clôturent chaque séance permettent également de se recentrer sur soi et son bien-être.

Grâce à cette activité, ce sont aussi et surtout des temps de partages, de sourires et de retrouvailles pour tous quel que soit son âge.

Pour nous contacter : [clubgym.stfelix@gmail.com](mailto:clubgym.stfelix@gmail.com)

Sportivement Vôtre !



## ◆ LA TROUPE DE ST FLY

Les bénévoles de l'association mettent en place différentes activités pour animer notre village.

∅ Une chorale, dirigée par un chef de chœur. Ouverte à tous. Le lundi à 19h00 à la salle des fêtes.

∅ La Pétanque de loisir: chaque mercredi après-midi. Les horaires sont modifiés en fonction des saisons. Activité gratuite et ouverte à tous Elle se pratique sur le terrain de pétanque, situé place des Commémorations .



## LES MANIFESTATIONS 2022

- ◆ La chasse aux œufs pour pâques, qui réunit les enfants et les petits enfants des habitants du village et des adhérents de la chorale. Cette animation était offerte par l'association.



- ◆ un concours de pétanque



- ◆ un concert offert par les choristes, suivi d'un apéritif convivial



- ◆ une sortie en car pour le train des mouettes et la cité de l'huître



◆ L'assemblée générale suivi du pot de l'amitié

◆ Le marché de Noël



Nous réfléchissons à d'autres animations, pour faire plaisir au plus grand nombre d'entre vous.  
Nous espérons vous retrouver nombreux lors des prochaines animations.

**Par soucis économique et écologique,**

Ø La troupe a fait fabriquer des gobelets à son effigie

Ø La distribution de flyers en boites aux lettres est supprimée.

Un système de communication, via les mails et la page Facebook est mis en place.

Un affichage est également effectué à la salle des fêtes, l'Escale et sur le panneau d'affichage municipal. Nous comptons également sur le bouche à oreilles.

Pour plus d'informations:

Véronique Vancomerbeck

0619941329

verovanco93@gmail.com

groupe facebook : La troupe de st fly

# Informations intercommunales

## ♦ Ludothèque

### Les soirées jeux 2023

**Profitez des soirées jeux organisées par la Ludothèque.**

Ces soirées, construites en partenariat avec les municipalités, sont l'occasion de faire découvrir le jeu et ses apports au plus grand nombre et **au plus près de chez vous**. Et donnent lieu à des moments conviviaux tout en mêlant toutes les générations, des plus jeunes aux aînés.

Le principe de la soirée ? De 20h à minuit, l'équipe de la ludothèque se déplace avec plus de 100 jeux et jouets. Elle sera là pour vous les présenter et vous en expliquer les règles si nécessaire. C'est une soirée gratuite, tout public, où chacun, petit et grand, peut venir jouer.

De nombreux styles de jeux sont au programme : jeux de société, jeux de stratégie, jeux d'ambiance, jeux d'habileté, grands jeux en bois, jeux de construction... et une multitude de nouveautés. De quoi se tester, défier ses amis et s'amuser en famille !

Une buvette sera à votre disposition chaque soirée avec possibilité de restauration dans certaines communes.

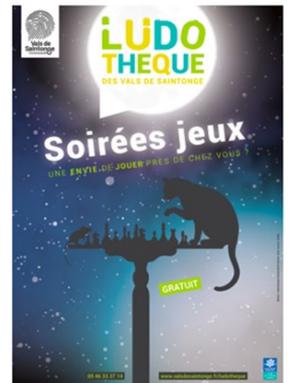
Le programme 2023 :

- 28 janvier à Massac (salle des fêtes)
- 25 février à Villeneuve la Comtesse (salle communale)
- 18 mars à Tonnay-Boutonne (salle des fêtes)
- 08 avril à Beauvais sur Matha (salle des fêtes)
- 06 mai à Authon Ébéon (salle des fêtes)

**Tout public & Gratuit**

### Retrouvez les autres temps forts 2023

- la Fête Mondiale du Jeu, le samedi 27 mai à la Ludothèque à Saint-Jean d'Angély
- les Ludothèques en Plein air en juillet sur 4 communes des Vals de Saintonge



### La ludothèque vous accueille

La ludothèque est ouverte du mardi au samedi, l'entrée est gratuite et pour tous les âges. Venez jouer en famille, entre amis,... Il est aussi possible d'emprunter des jeux et jouets en prenant une adhésion.

## ♦ Vals de Saintonge Communauté lance sa saison culturelle 2023 avec une programmation pleine de promesses !

**L'année 2023 arrivant à grands pas, le service Culture et Patrimoine de la collectivité a une nouvelle fois travaillé en coopération avec les associations et les communes du territoire pour proposer une programmation riche et variée.**

### Le printemps des poètes

La saison culturelle 2023 débutera tambour battant dès le samedi 11 mars avec **le début du « printemps des poètes »**, trois sorties organisées en collaboration avec les communes.

Rendez-vous aux Touches de Périgny le samedi 11 mars avec une balade nature en partenariat avec l'association « ANPL » (Antenne, Nature, Patrimoine, Loisirs), le samedi 18 mars à Loulay, avec une balade poétique en partenariat avec l'association « le rideau et la plume », puis à Tonnay-Boutonne, le mercredi 22 mars en balade musicale avec un flûtiste local.

### Les Nocturnes en Vals de Saintonge font leur grand retour

Après le succès du premier acte l'été dernier, Vals de Saintonge Communauté a décidé de lancer **la deuxième édition des Nocturnes en Vals de Saintonge**.

Ce sont sept nouvelles communes qui accueilleront l'événement au cœur de l'été 2023 : Paillé, Saint-Pierre de l'Isle, Néré, Essouvert, Neuvicq le Château, Fontenet et Bords.

Comme l'année passée, toutes ces soirées seront coorganisées avec les communes et les associations locales. En 2022, plus de 150 bénévoles ont œuvré pour la réussite du festival.

Des informations plus détaillées seront annoncées dans les semaines à venir.

## ♦ OPAH : Le programme d'amélioration de l'habitat s'étend aux travaux d'adaptation du handicap et à la perte d'autonomie

Initialement prévu en faveur des bailleurs propriétaires et occupants pour réaliser des travaux d'économies d'énergie, l'OPAH a étendu ses domaines d'interventions. Depuis le début de l'année 2022, le programme d'amélioration de l'habitat est aussi utilisé pour l'adaptation du handicap et la perte d'autonomie.

### Qu'est-ce que l'OPAH ?

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est un programme d'aides publiques pour améliorer les logements des Vals de Saintonge. Cette convention entre Vals de Saintonge Communauté, l'Agence nationale de l'habitat (Anah), l'État et la plus grande ville du territoire doit répondre à plusieurs objectifs, d'ici à 2024.

L'enjeu principal est de **lutter contre la précarité énergétique et l'habitat dégradé**, mais aussi d'assurer une meilleure mixité sociale et générationnelle et améliorer le cadre de vie des habitants du territoire.

L'Anah est un partenaire essentiel pour la collectivité. Très investie dans ce programme, l'agence nationale de l'habitat a alloué près de **2 millions d'euros de subvention**.

### Le programme étendu

Après avoir fait le bilan de l'année 2021, les priorités de l'OPAH ont été repensées et étendues. Vals de Saintonge Communauté, en accord avec les différents protagonistes de la convention, a décidé, **d'intégrer les travaux d'adaptation du handicap et la perte d'autonomie**.

À l'horizon 2024, la convention s'est fixée pour objectif de soutenir **37 logements** de bailleurs propriétaires et occupants (222 sur la période 2019/2024). 20 d'entre eux concerneront la lutte contre la précarité énergétique et 10 pour des travaux d'adaptation au handicap ou de perte d'autonomie.

### Une aide précieuse

Par le biais de ce programme, l'Anah aide les personnes désireuses de faire des travaux d'adaptation de logement en prenant en charge 35 à 50 % du montant total.

« Depuis sa retraite, mon mari se déplace de plus en plus difficilement », déplorait Michèle, il y a encore quelques mois. « Nous avons dû faire des travaux d'aménagement pour mieux circuler chez nous », précise-t-elle. Le couple était éligible au programme OPAH, le coût total des travaux s'élevant à 17 000 euros, l'Anah a soutenu Michèle et son mari à hauteur de 8 500 euros. « Désormais, notre intérieur est beaucoup mieux adapté à notre âge ! », s'est réjouie la septuagénaire.

### Infos pratiques

**Permanences sur rendez-vous**, le 1<sup>er</sup> mercredi du mois à Saint-Jean d'Angély et Matha

Contact : SoliHA au 05 46 07 49 99

## ♦ Escapade en Vals de Saintonge : de nombreuses activités à découvrir cet hiver

Après une saison estivale réussie marquée par le succès des activités de pleine nature, **Escapade en Vals de Saintonge se met à l'heure d'hiver en proposant de nombreuses escapades en autonomie**.

### Concoctez votre propre programme

Envie d'une petite balade hivernale avant de vous blottir au coin du feu ? Les Escapades en autonomie offrent la possibilité à chacun de concocter son propre programme de visites et de balades.

Parcours à vélo, randonnées pédestres, balade à cheval... Cette saison hivernale est l'occasion idéale de découvrir le territoire sous un nouveau jour.

Quant aux escapades animées, elles feront leur grand retour au dès le printemps 2023.

Alors n'hésitez pas à vous rendre sur [www.destinationvalsdesaintonge.com/escapade](http://www.destinationvalsdesaintonge.com/escapade) pour retrouver toute l'offre de randonnées !



The poster features the logos of Vals de Saintonge Communauté and SOLIHA (SOLIDAIRES POUR L'HABITAT CHARENTE-MARITIME DEUX-SÈVRES). The main text reads: 'Programme d'amélioration de l'habitat des Vals de Saintonge. Bénéficiez d'aides publiques pour vos travaux.' A blue circle indicates 'Permanences sur RDV Le 1er mercredi du mois'. A green circle highlights 'Nouvelles aides pour l'adaptation de votre logement au vieillissement ou au handicap'. The central image shows two people working on a window. At the bottom, it states 'OPAH Vals de Saintonge un programme d'aides publiques pour améliorer votre logement. Vous avez un projet de rénovation de votre logement ? Contactez SoliHA 05 46 07 49 99 charentemaritime-deuxsevres.soliha.fr'. Logos for the city of Saint-Jean d'Angély, the Agence Nationale de l'Habitat, the Agence Régionale de l'Énergie, the ANAH, and the Département de la Charente-Maritime are also present.

## ◆ Rénov' Info Service

**Votre logement est mal isolé ? Vous avez froid en hiver ou trop chaud en été ? Vos factures d'énergie vous semblent élevées ? Vous souhaitez savoir comment financer vos travaux ? Votre service public local de la rénovation énergétique fait peau neuve !**

Longtemps identifié sous le nom d'Espace Info Energie, puis plus récemment de Plateforme de la Rénovation Energétique, c'est désormais **Rénov' Info Service** qui continuera de vous apporter du conseil neutre, gratuit et personnalisé sur les questions de rénovation énergétique de l'habitat.

**Rénov' Info Service** fait partie du réseau national des espaces conseils France Rénov'.

Pour solliciter **Rénov' Info Service**, rendez-vous sur [www.renov-info-service.fr](http://www.renov-info-service.fr) ou contactez le standard téléphonique ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 au 05 46 07 51 99.

Des permanences à Vals de Saintonge Communauté à Saint-Jean d'Angély (55 rue Michel Texier), les 2e et 4e mercredi du mois, de 9h à 17h, sur rendez-vous.



## ◆ Les Lieux d'Accueil Enfants Parents

**Vous connaissez sûrement déjà les Lieux Enfants Parents !**

À partir de janvier 2023, Vals de Saintonge Communauté élargit les créneaux d'accueil (en dehors des vacances scolaires).

**Pour les enfants de 3-12 ans accompagnés de leurs parents :**

- tous les lundis de 16h30 à 18h30 à la Ludothèque de Saint-Jean d'Angély
- tous les mardis de 16h30 à 18h30 au Centre de loisirs de Saint-Savinien

**Pour les enfants de 0-6 ans accompagnés de leurs parents :**

- tous les mardis de 9h à 12h à Saint-Jean d'Angély au Relais Petite Enfance
- tous les mercredis de 9h à 12h à Saint-Savinien au Relais Petite Enfance - Maison de l'enfance
- tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois de 9h à 12h à Matha au Relais Petite Enfance
- tous les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis du mois à Aulnay au Centre de loisirs
- tous les vendredis à Tonnay-Boutonne au Centre de loisirs

Pour rappel, le LAEP a pour ambition de participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, d'apporter un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange entre eux ou avec des professionnels formés à l'écoute des familles.

Au LAEP, chacun peut :

- partager un moment privilégié avec son enfant autour du jeu
- rencontrer des accueillants à l'écoute
- accoutumer son enfant à la vie en collectivité
- se préparer à la séparation
- échanger sur ses expériences, ses inquiétudes dans le respect de l'anonymat et de la confidentialité.

Service LAEP

05 46 33 84 84 / 06 07 34 47 64 - [laep@valsdesaintonge.fr](mailto:laep@valsdesaintonge.fr)

◆ A Chacun son toi...t

# A Chacun son toi...t

Association pour l'habitat des jeunes



**L'ASSOCIATION SIMPLIFIE, FACILITE ET ACCOMPAGNE  
VERS ET DANS LE LOGEMENT**

Pour les locataires (16-30 ans) :

- Dans les démarches administratives liées au logement
- Dans la mise en relation et la médiation locative
- A la constitution de demande d'aides financières (APL, AL, dépôt de garantie..)

Pour les propriétaires :

- Dans les démarches administratives liées au logement
- Dans la mise en relation et la médiation locative
- L'accès aux informations sur des thématiques spécifiques (fiscalité, aides à la rénovation, ...)

Association A Chacun son toi...t  
39 rue de la Porte de Niort - 17400 Saint Jean d'Angély  
05 46 32 14 84 / [accueil@achacunsontoit.eu](mailto:accueil@achacunsontoit.eu)  
[www.achacunsontoit.eu](http://www.achacunsontoit.eu)



## Nos présences en Vals de Saintonge d'A Chacun son toi...t

**En 2023**

- Mairie de Saint Savinien**  
Le 1er vendredi  
De 14h à 17h
- Mission Locale de Saint Jean d'Angély**  
Le 2ème jeudi  
De 9h à 12h
- Espace France Service à Matha**  
Le 3ème jeudi  
De 9h à 12h
- Mairie d'Aulnay**  
Le 4ème jeudi  
De 9h à 12h

Pour prendre rendez-vous, contactez nous au :  
05.46.32.14.84 / [accueil@achacunsontoit.eu](mailto:accueil@achacunsontoit.eu)  
[www.achacunsontoit.eu](http://www.achacunsontoit.eu)



## ♦ Transports à la Demande



Le Transport à la Demande (TAD) est un service public et collectif, ouvert à tous, proposé par la Région Nouvelle-Aquitaine.

Un véhicule vient vous chercher à votre domicile et vous permet de rejoindre les services de proximité (médecins, supermarchés, centre social...) de votre communauté de communes (minimum à 3 km de votre domicile). Ce service, à un tarif modique, fonctionne aux jours et horaires indiqués dans cette fiche horaire (hors jours fériés).

### MA RÉSERVATION EST OBLIGATOIRE LA VEILLE DE MON DÉPLACEMENT, AU...

**0 970 870 870**

APPEL NON SURTAXÉ

Le centre d'appels est ouvert du lundi au samedi de 8h à 19h. Hors jours fériés.

**NOUVEAUTÉ 2022**

Sur l'application gratuite **Transports RNA** à télécharger sur



**transports.nouvelle-aquitaine.fr**

pour réserver directement en ligne

hotiepublique.com - 2022

### COMMENT FAIRE ?



**1** J'appelle au **0 970 870 870** APPEL NON SURTAXÉ au plus tard la veille de mon déplacement avant 17h. Pour les déplacements du samedi et du lundi, je réserve le vendredi avant 17h.

**ou** Je réserve mon déplacement sur l'application gratuite **Transports RNA**

**2** Je donne mon nom, mes coordonnées et indique ma destination.



L'opérateur m'indiquera l'heure prévisionnelle de ma prise en charge et me confirmera l'heure d'arrivée à destination. Je pense à réserver mon retour si besoin.

**3**

Je me tiens prêt devant mon domicile lorsque le véhicule se présente.

**4**

Je règle mon voyage auprès du conducteur.



C'est parti !!!

Pour le retour, rdv sur le lieu initial de dépose à l'heure convenue.

### JE VAIS À...

#### → SAINT-JEAN-D'ANGÉLY

##### Arrêts ou établissements de destination :

Mairie • Sous-Préfecture • Zone commerciale (ZI de la Sacristinerie et de l'Aumonerie) • Hôpital • Jardin Public • Gare • Pôle Emploi • Mission locale • Délégation territoriale • CPAM • Pôle service public • CIAS • Pôle sportif du Graveau • Piscine Atlantys

MERCREDI		JEUDI	
Arrivée à ST-JEAN D'ANGÉLY <b>10h00</b>	Départ de ST-JEAN D'ANGÉLY <b>12h00</b>	Arrivée à ST-JEAN D'ANGÉLY <b>15h00</b>	Départ de ST-JEAN D'ANGÉLY <b>18h00</b>
VENDREDI		SAMEDI	
Arrivée à ST-JEAN D'ANGÉLY <b>10h00</b>	Départ de ST-JEAN D'ANGÉLY <b>12h00</b>	Arrivée à ST-JEAN D'ANGÉLY <b>10h00</b>	Départ de ST-JEAN D'ANGÉLY <b>12h00</b>

#### → SAINT-SAVINIEN

##### Arrêts ou établissements de destination :

Centre ville (Pl Bonnet) • Mairie • Zone commerciale (Fond Boulet) • Gare • Salle multi-loisirs • Port Miniature

MERCREDI		SAMEDI	
Arrivée à SAINT- SAVINIEN <b>15h00</b>	Départ de SAINT- SAVINIEN <b>18h00</b>	Arrivée à SAINT- SAVINIEN <b>9h00</b>	Départ de SAINT- SAVINIEN <b>11h00</b>

### JE PAIE AUPRÈS DU CONDUCTEUR...

#### VOYAGE TOUT PUBLIC

**2,30€ 1 voyage** **4,10€ Aller/Retour**

#### AVEC LA CARTE SOLIDAIRE\*

**0,40€ 1 voyage**

ENFANT DE MOINS DE 4 ANS Pour un adulte payant	Gratuit
ACCOMPAGNANT PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE**	Gratuit

\* Pour le tarif solidaire, justifier d'une Carte Solidaire délivrée par la Région Nouvelle-Aquitaine. Pour en faire la demande, consulter le site : [cartesolidaire-nouvelle-aquitaine.cba.fr](http://cartesolidaire-nouvelle-aquitaine.cba.fr)

\*\* Sur présentation de la carte d'invalidité.

Service accessible également aux titulaires d'un abonnement sur carte papier.

Tarifs en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2022 sous réserve de modifications.

Les horaires sont disponibles sur : [transports.nouvelle-aquitaine.fr](http://transports.nouvelle-aquitaine.fr)

Contact par mail au : [tad17@nouvelle-aquitaine.fr](mailto:tad17@nouvelle-aquitaine.fr)

Le service ne fonctionne pas les jours fériés. Les horaires sont susceptibles d'être modifiés et ne sauraient constituer un engagement contractuel de la part de la Région Nouvelle-Aquitaine.

## ◆ Centre d'incendie et de secours de Loulay

Mot du Chef de Centre:

*Cette année le Centre d'Incendie et de Secours de Loulay a réalisé plus de 420 interventions.*

*Notre bilan opérationnel se décompose à :*

- 80 % d'interventions de secours à personnes.
- 5 % de secours routiers et désincarcérations
- 10 % de feux de bâtiments, maisons ou de pleins air.
- 5 % d'opérations diverses.

*Nous avons été engagés cette année durant plusieurs jours sur les feux de forêts en Gironde et de Charente Maritime.*



*Puis suite aux passages de différentes tempêtes de grêle nous avons également été engagés plusieurs jours en Dordogne et à Saint Aigulin . J'en profite pour remercier l'ensemble des personnes qui nous ont envoyés par les réseaux sociaux des messages d'encouragements et de sympathies lors de ces interventions hors du commun . Je remercie également l'ensemble du personnel du Centre d'Incendie de Secours de Loulay pour son engagement et sa disponibilité . Malgré nos activités professionnelles et nos obligations familiales nous nous efforçons d'apporter une réponse opérationnelle de proximité indispensable dans nos territoires. Le Centre d'Incendie et de Secours de Loulay est composé de 29 Sapeurs-Pompiers Volontaires , un Officier, de quatorze Sous-Officiers, de deux Caporaux et treize Femmes et Hommes du Rang.*

*Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles recrues afin de pérenniser notre effectif ainsi que notre réponse opérationnelle.*

*Lieutenant Martineau Jean-Charles,  
Chef de Centre d'Incendie et de Secours de Loulay*

## ◆ Incendie sur la commune

Hélas tout n'est pas rose dans notre commune : c'est plusieurs actes d'incivilité et/ou de négligence qui ont été à l'origine d'événements désagréables. Ainsi, pendant l'été caniculaire qui nous a touché, des départs d'incendies ont eu lieu aux abords des routes départementales qui traversent notre commune.

La vigilance et la prudence de chacun sont primordiales pour éviter la destruction de biens privés et publics ainsi que de potentiels drames.

Si chacun fait attention à son niveau, ces problèmes seront facilement évitables.



Un grand merci aux concitoyens qui ont participé à la sécurisation des sites en question.

## Informations de la Gendarmerie

### ◆ OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous vous absentez pour une semaine, un mois, etc. Nous vous proposons d'effectuer des passages réguliers à votre domicile afin de décourager d'éventuels cambrioleurs.

#### En quoi consiste l'opération TRANQUILLITÉ VACANCES ?

Durant votre absence, et quelles que soient les raisons (vacances, maladie, professionnelle), nous effectuons des passages à votre domicile dans le cadre du service, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de cambrioler votre domicile.

Il s'agit d'accroître la présence des forces de l'ordre sur la voie publique afin de décourager les voleurs, de permettre de lutter plus efficacement contre les cambriolages et de vous prévenir plus rapidement en cas de problème. Sachez que vous pouvez dorénavant bénéficier tout au long de l'année de l'opération, et quelles que soient les raisons de votre absence.

Qui peut en bénéficier ? Propriétaires, locataires, commerçants...

Comment en bénéficier ? Rendez-vous au moins 48 heures avant le départ à votre gendarmerie locale, en vous munissant d'une pièce d'identité. Vous remplirez un formulaire.

### **8 CONSEILS À APPLIQUER EN CAS D'ABSENCE.**

1/ Verrouillez avec soin toutes les portes et fenêtres de votre logement (même lorsque vous êtes dans votre jardin).

2/ Activez votre alarme après avoir vérifié son bon fonctionnement. Informez votre centre de télé-surveillance de votre absence.

3/ Rangez en lieu sûr tous vos objets de valeur (bijoux, montres, etc.). Ne les cachez jamais dans votre chambre à coucher ou votre salle de bains.

4/ Ne conservez jamais aucun objet de valeur (tronçonneuse, tondeuse, outillage électrique...) dans votre abri de jardin, mais rangez-les dans votre habitation. Sachez qu'un cadenas n'empêchera jamais un cambrioleur d'entrer, aussi gros soit-il.

5/ Rangez dans le garage tous les objets présents dans le jardin pouvant faciliter un cambriolage (outils, échelle, table de jardin...)

6/ Rangez les clés de votre véhicule resté au domicile dans un endroit où personne n'ira les chercher, (et non dans l'entrée), ou mieux, remettez-les à une personne de confiance.

Donnez l'impression que votre habitation est occupée  
7/ Branchez des minuteries pour que les lumières s'allument et s'éteignent aux heures où elles le sont normalement.

8/ Donnez un jeu de clés à une personne de confiance et demandez-lui de relever le courrier tous les jours, d'ouvrir et fermer vos volets, de sortir les poubelles les jours de ramassage, de déplacer de temps en temps votre véhicule resté stationné devant chez vous, d'y garer le sien certains jours, etc.

### ◆ DÉPÔT DE PLAINTE EN LIGNE POUR LES VICTIMES D'E-ESCROQUERIES

Vous estimez être victime d'une infraction concernant des faits qui se sont déroulés sur internet sans aucune rencontre physique? Il peut s'agir par exemple de courriels, sites web, e-commerce, relations virtuelles. Le dispositif THESEE vous permet, dans certains cas, de porter plainte ou signaler l'infraction en ligne.

Déposer votre plainte en vous rendant sur internet: [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), rubrique « arnaque sur internet »



## Service Militaire Volontaire



### Le SMV pour qui ?

Le SMV propose à des hommes et des femmes de nationalité française peu diplômés, de 18 à 25 ans, résidant en métropole et à l'étranger, un parcours individualisé de 8 à 12 mois axé d'une part sur l'apprentissage des règles de vie en collectivité et en entreprise et d'autre part sur la formation professionnelle.



### Le SMV dans quel but ?

L'objectif du SMV est l'insertion sociale et professionnelle durable des volontaires grâce à un accompagnement personnalisé et individualisé dans la formation générale, professionnelle et pour l'insertion. Cela se fait en redonnant à de jeunes volontaires des repères, des codes et de la confiance en eux et envers les autres.

#### LE VOLONTAIRE STAGIAIRE :



**Objectif :** insertion professionnelle

**Formé :** pour un emploi

**Contrat :** de 8 à 12 mois

**Solde :** 345€ / mois brut

#### CONDITIONS REQUISES

- 18 – 25 ans
- Nationalité française résidant en métropole ou à l'étranger
- Aucun diplôme requis

#### LE VOLONTAIRE EXPERT :



**Objectif :** 1<sup>re</sup> expérience professionnelle

**Formé :** pour exercer des missions variées telles que l'encadrement d'une équipe de volontaires stagiaires, aide-moniteur de conduite, aide DRH, aide RHL.

**Contrat militaire :** 1 an renouvelable 4 fois

**Solde :** 745€ / mois brut

#### CONDITIONS REQUISES

- 18 – 25 ans
- Nationalité française résidant en métropole ou à l'étranger
- Détenteur d'un diplôme de niveau CAP ou plus

### Le parcours : la préparation à l'emploi



RENCONTREZ NOS ÉQUIPES



3<sup>e</sup> RÉGIMENT DU SMV  
LA ROCHELLE

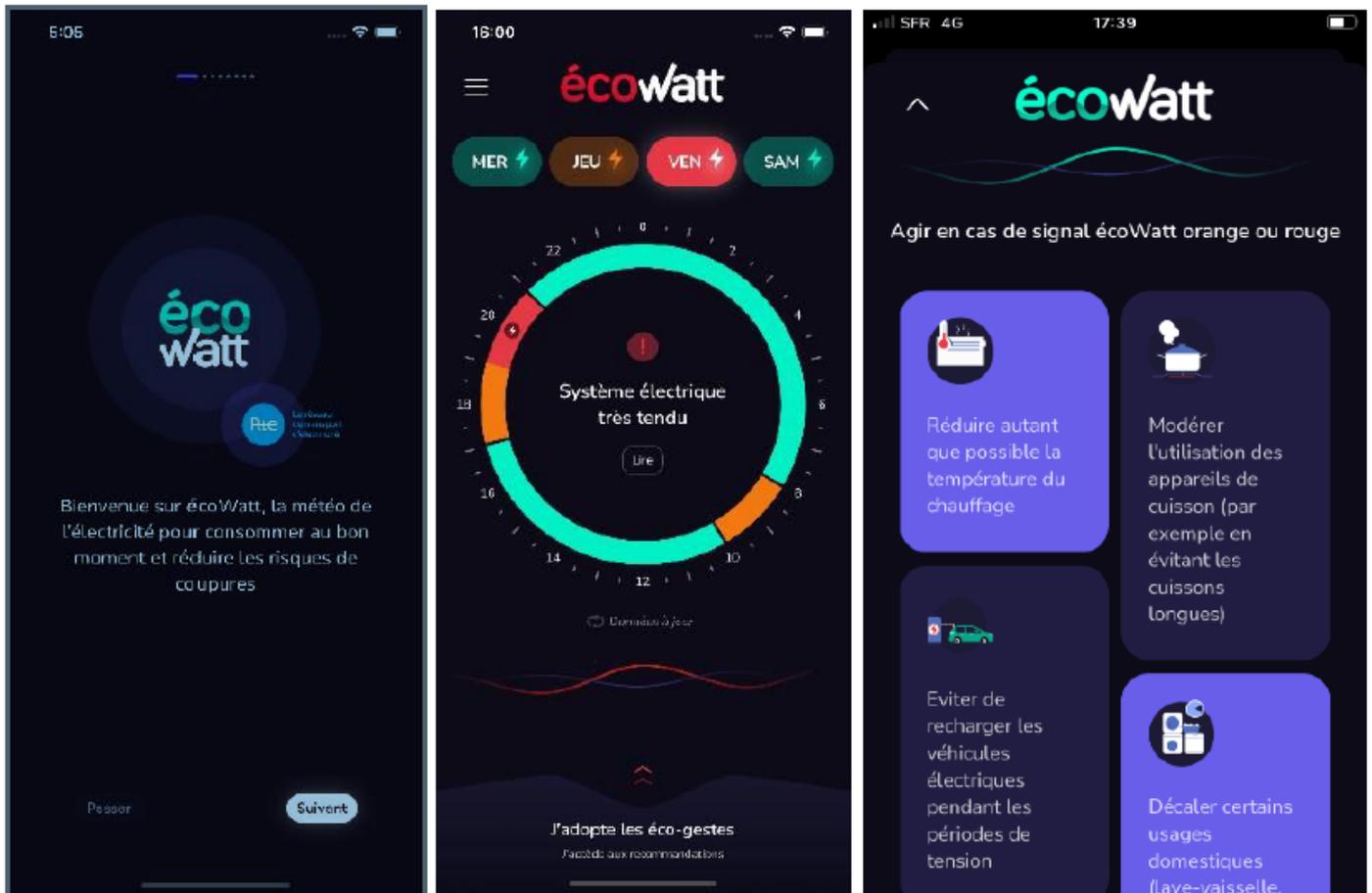
Quartier Beauregard  
Rue de Beauregard  
17000 LA ROCHELLE

05 16 49 34 46 ou 05 16 49 34 95  
3rsmv.recrutement.fct@def.gouv.fr

## ◆ RTE lance l'application mobile EcoWatt, la météo de l'électricité

Avec une centaine d'entreprises partenaires, d'importants relais médiatiques et grâce aux 300 000 personnes déjà inscrites aux alertes EcoWatt, le dispositif s'enrichit avec une application mobile pour alerter les Français en temps réel sur le niveau d'électricité disponible pour alimenter les consommateurs.

En téléchargeant l'application chacun pourra bénéficier de notifications pour être informé des jours de tension sur le système électrique ou des risques de coupure d'électricité ainsi que les bons gestes à faire aux bons moments pour diminuer sa consommation d'électricité.



A l'approche de l'hiver, l'arrivée de l'application EcoWatt sur mobile permet à ceux qui le souhaitent de s'informer en temps réel sur l'équilibre du système électrique et de réaliser, s'ils le peuvent des gestes simples afin de réduire la consommation et d'éviter les coupures d'électricité lors des jours de tension.

L'application EcoWatt sur mobile est disponible. En paramétrant les notifications, l'utilisateur peut ainsi recevoir les alertes orange (« Système électrique tendu. Les éco-gestes sont les bienvenus ») ou rouge (« Système électrique très tendu. Coupures inévitables si nous ne baissons pas notre consommation ») trois jours avant les jours de tension et sur les tranches horaires de tension le jour J, principalement de 8h à 13h et de 18h à 20h.

Le site internet [coupures-temporaires.enedis.fr](http://coupures-temporaires.enedis.fr) vous permettra de savoir à partir de 17h si vous allez être affectés par le délestage et à quelle heure.

# Annuaire des artisans, commerçants de Saint Félix

## ALLOLULU

Activité: Multiservice

Contact: M. RABALLAND

Adresse: 1 rue de la Mare

☎ 07.50.06.29.78 📧 luc.raballand@sfr.fr

## GULALIE

Activité: Epicerie en ligne de produits indonésiens

Contact: Mme Dewi HADIN-WATERMAN

Adresse: 31 rue d'Aunis

☎ 07.74.65.88.24 / 06.27.82.83.37 ✉ Gulalie.id@gmail.com

🌐 [www.gulalieshop.fr](http://www.gulalieshop.fr)  [Gulalie.epicerie](https://www.facebook.com/Gulalie.epicerie)

*Gulalie*  
ÉPICERIE  
INDONÉSIEENNE

## JUST IN THE MOMENT

Activité: Institut de beauté

Contact: Mme Justine VILLAIN

Adresse: 7 rue du Bouchet

☎ 06.84.05.40.76 ✉ justinthemoment@outlook.fr

 justinthemoment1716



## L'ESCALE

Activité: Multiservices (Epicerie, Bar, Tabac, Presse)

Contact: Eric et Sophie

Adresse: 16 rue de Saintonge

☎ 05.46.26.19.28

 L'escale 17  [lescalesaintfelix](https://www.instagram.com/lescalesaintfelix)



## LES ARBRES DE LUMIERE

Activité: Magnétiseuse, Soins Energétique, Réflexologie plantaire

Contact: Mme Françoise GUERITAUULT

Adresse: 24 rue du Puy de la Ville

☎ 06.28.64.66.63 ✉ francoisemagnetisme@gmail.com

 Les arbres de lumière—Françoise magnétisme et réflexologie

## LES DELICES GOURMANDS

Activité: Traiteur

Contact: M. Thierry GROUSSET

Adresse: 40 rue d'Aunis

☎ 06.32.06.11.16      ✉ [traiteur@lesdelicesgourmands.fr](mailto:traiteur@lesdelicesgourmands.fr)

🌐 [Www.lesdelicesgourmands.fr](http://Www.lesdelicesgourmands.fr)       [lesdelicesgourmands](https://www.facebook.com/lesdelicesgourmands)



## YW. RECUPERATION

Activité: Recyclage de fer et métaux, achat-vente de véhicules

Contact: M. WINTERSTEIN

Adresse: 1 rue de Breuilles

☎ 06.66.51.18.93      🌐 [yw.recuperation@gmail.com](mailto:yw.recuperation@gmail.com)

